



CP n° 23 du 14 février 2018

**Lycée Gallieni de Toulouse :
le Sgen-CFDT agit auprès du ministère**

Le Sgen-CFDT a été reçu le 13 février 2018 par Madame Isabelle Bourhis, conseillère sociale du Ministre de l'Éducation nationale et Monsieur Dominique Berthelot, délégué interministériel mission prévention harcèlement et lutte contre les violences en milieu scolaire. Le Sgen-CFDT a rappelé ses revendications concernant le dialogue social de proximité ainsi que les moyens nécessaires à l'accueil et à l'inclusion des élèves les plus fragiles.

L'audience a permis de faire un point de situation précis sur les lycées et lycées professionnels accueillant des élèves en situation fragile dont ceux de l'académie de Toulouse.

Concernant la situation du Lycée Gallieni, le ministère partage un certain nombre d'éléments de notre constat : la situation actuelle est liée à une combinaison de facteurs et le travail entre les différents services de l'état aurait pu et dû mieux s'articuler. Le ministère a rappelé qu'en ce qui concerne la carte des formations, les classes relais et les autres perspectives d'évolution de l'établissement, l'échelon de dialogue demeure le niveau local.

Le Sgen-CFDT a demandé qu'un dialogue s'instaure au plus vite avec Madame Elisabeth Laporte, nouvelle DASEN 31. En ce sens, il sollicitera une audience très rapidement.

Pour le Sgen-CFDT, il convient d'agir avec bienveillance afin de sortir de cette crise par le haut. Il en va de l'intérêt des personnels comme des élèves.

De manière générale, le Sgen-CFDT a demandé à ce que des interlocuteurs soient identifiés pour les personnels afin de permettre des remontées de terrain et que celles-ci soient traitées efficacement dans une logique d'anticipation.

Pour le Sgen-CFDT, il est primordial que chaque personnel, quel que soit son positionnement hiérarchique, puisse s'exprimer en confiance et ne pas taire les difficultés rencontrées.

Dans ce cadre, la mise en place d'espaces de dialogues et de véritables plans de prévention des risques psycho-sociaux demeurent des revendications du Sgen-CFDT.

Contact : Pierre-Marie Rochard : 06.81.89.84.58 et Nadine Bielle : 06.20.89.63.69